

Département des Pyrénées-
Atlantiques

NOMBRE DE MEMBRES

afférents au conseil municipal	En exercice	ont pris part à la délibération
19	19	18
Date de convocation 19 juin 2024		

Séance du 24 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de MONTARDON, sous la présidence de M. Stéphane BONNASSIOLLE, Maire.

Présents : S. BONNASSIOLLE, C. HIALE GUILHAMOU, T. GADOU, F. GOMMY, S. PIZEL, A. POUBLAN, F. SUBIAS, S. BAUDY, V. BERGES RAGOCHÉ, C. BOISSIERE, M. TIRCAZES, F. COUDURE T. BEUGNIES, H. BERNADET, J. POUBLAN, M.H. BEAUSSIER, F. FERNANDES, L. DUMERGUES.

Absente : S. DAUBE

Procurations : /

Cédric BOISSIERE a été élu secrétaire de séance.

N°2024/30

Tarifs restauration scolaire

Le Maire indique qu'il convient de fixer de nouveaux tarifs de restauration scolaire à compter du 1^{er} septembre 2024 pour tenir compte de l'évolution du coût d'évolution des denrées alimentaires. Il est proposé une augmentation de 3%, soit 8 à 14 centimes par repas en fonction du quotient familial.

Restauration		Montardon	Extérieurs Tarif unique
	Quotient Familial de la CAF	Prix du repas	Prix du repas
TARIF E	> 2000	4.64 €	4.64 €
TARIF D	de 1500 à 1999	4.04 €	
TARIF C	De 1000 à 1499	3.82 €	
TARIF B	de 700 à 999	3.49 €	
TARIF A	< 699	2.89 €	

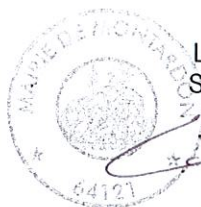
**Ceci étant exposé,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

ADOpte la modification des tarifs de restauration à compter du 1^{er} septembre 2024.

AUTORISE le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout document relatif à ce dossier.

Suffrages exprimés : 18
Pour : 18

Fait et délibéré en séance.



Le Maire
Stéphane BONNASSIOLLE.